

ABONNEMENTS.

Un mois, 4 fr.
Trois mois, 11 »
Par la poste, 13 »
En N° 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES, 20 centimes par ligne

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIEGE, BRUXELLES, ANVERS, GAND), departure times, and prices.

ALLEMAGNE. — Francfort 2 aout.

Hier de grand matin on a trouvé placardées plusieurs affiches révolutionnaires; l'on y avait apposé un cachet avec l'inscription L'ASSOCIATION POUR LA JUSTICE ET LA PATRIE!

Déjà il y a quelque temps, les autorités avaient reçu des lettres anonymes qui leur annonçaient que des troubles allaient éclater, ou du moins que l'on en avait formé le projet.

Cependant rien ne s'est passé qui ait troublé un moment l'ordre public, si ce n'est que quelques réverbères ont été brisés hier pendant la nuit.

FRANCE. — Paris le 4 août.

Hier, à quatre heures et demie du soir, plusieurs personnes de la cour et de la famille royale se sont rendues à Saint-Roch dans la chapelle du Saint-Sépulchre qui est demeurée fermée au public, pour assister aux prières qui ont été faites pour l'heureuse délivrance de la princesse Hélène.

On était très-occupé ce matin des nouvelles de Neuilly, une forte application de sinapismes a paru nécessaire pour alléger les douleurs pesantes de tête dont le roi était très-souffrant depuis l'accident que nous avons rapporté.

Il ne parait pas que l'indisposition du roi ait rien de grave, car le Journal des Débats rapporte qu'avant-hier, dans la soirée, M. le président du conseil a travaillé avec S. M.

M. le ministre du Brésil et M. le ministre de Belgique ont eu l'honneur d'être reçus par S. M.

Hier, le roi et M^{me} Adélaïde sont arrivés aux Tuileries à midi un quart. M. le ministre de l'intérieur, et ensuite M. le président du conseil, ont travaillé avec S. M. Le roi a visité le Musée. A cinq heures, S. M. est partie pour Neuilly.

Le comte de Lowenhielm, revenu mardi matin de son ambassade à Londres, pour reprendre son poste à Paris, a eu mardi soir l'honneur d'être reçu par le roi à Neuilly, et de présenter pour prendre congé son secrétaire de légation, le baron de Wahrendorff, qui va occuper à Bruxelles le poste de chargé d'affaires de Suède et de Norvège.

La comtesse de Lipona a autorisé son fondé de pouvoir à Paris à répartir entre ses quatre enfants la moitié de sa pension. Ce secours sera très-utile à ses deux fils qui sont aux États-Unis, où ils n'ont d'autre ressource qu'un honorable travail.

Il y a eu ce matin réception chez le maréchal Soult, qui, jusques à ce moment, avait cru devoir tenir sa porte close devant la foule des visiteurs. Les salons se sont remplis pendant le déjeuner du maréchal, où avaient pris place

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

AU CAMP DE BOULOGNE.

Napoléon seul connaissait tout ce qu'il voulait faire. Il ne voyait, pour ainsi dire, dans ses ministres que des premiers commis propres à exécuter aveuglément les ordres qu'il donnait, lorsqu'il était à Paris; il ne les considérait plus que comme les concierges de sa politique domestique, quand les événements qu'il méditait l'appelaient dehors de la capitale ou des frontières de son empire.

La mort de Paul I^{er} avait rendu au cabinet de St.-James toute son influence sur celui de St.-Petersbourg; la politique britannique, si bien servie par l'événement qui avait ensanglanté le salon de Czars, entraînait de plus en plus le jeune Alexandre dans un système d'hostilité contre le nouvel empire. Quelques historiens ont prétendu que l'attentat commis sur le duc d'Enghien contribua surtout à cette alliance. C'est, selon nous, faire trop d'honneur à la diplomatie. Le prince qui abandonnait secrètement les alliés de son père, pour suivre la direction des hommes d'état soupçonnés d'en avoir provoqué le meurtre, ne devait pas s'indigner beaucoup d'une mesure politique qui frappait, au loin, un individu étranger à ses affections. Quoi qu'il en soit, Napoléon, dans la prévoyance d'une rupture prochaine avec la Russie, voulut encore inspecter l'armée qu'il avait commencé de rassembler sur les côtes de la Manche et disposer les soldats à une nouvelle campagne continentale, tout en paraissant menacer ses redoutables adversaires d'outre-mer.

Dans ces sortes d'occasions, il arrivait à Boulogne au moment où les troupes s'y attendaient le moins. Il montait aussitôt à cheval, parcourait les divers camps, et était déjà de retour dans son cabinet aux Tuileries, que ceux qui étaient à Boulogne le croyaient encore au milieu d'eux. Il partait ordinairement de Paris à une ou deux heures de la nuit, déjeunait le matin à Beauvais, dînait à Abbeville et arrivait le soir même, ou le lendemain avant le jour, à Boulogne. Il faisait habituellement ce trajet en 24 ou 25 heures, y compris les temps de repos. Ceux qui l'escortaient étaient d'autant plus à plaindre, qu'à peine descendu de voiture il montait à cheval et y restait quelquefois jusqu'à la nuit. Il ne rentrait pas au quartier-général qu'il n'eût vu le dernier soldat, le moins

MM. Excellmans, Bory St-Vincent et divers membres de la famille. Le modeste repas terminé, le maréchal, précédé d'un quasi-état-major, a trouvé dans le salon blanc et dans la galerie une brillante assistance.

Toutes les classes de la société, toutes les spécialités de la science, des officiers supérieurs de toutes armes, des pairs, des administrateurs, des députés, des préfets, le chef du personnel de la guerre, le directeur d'Afrique, l'amiral Truguet, les lieutenants-généraux Roguet, Reille, Pajol, Darriule; MM. Cazy, Gerbidon, St-Hilaire, de la marine; le secrétaire-général des finances; M. Mignet, de l'Institut; les sous-préfets de Soeaux et de Saint-Denis; M. de Jussieu; M. Veron du CONSTITUTIONNEL; le juge-de-peace du 4^e arrondissement, les maires du 2^e, du 8^e et du 4^e; les conseillers Beranger, Isambert, etc., etc., témoignaient leur sympathie à l'illustre citoyen qui avait si noblement représenté la nationalité française.

Le maréchal s'est montré touché de cette unanimité de suffrages: les personnes qui ont pu entendre ses paroles ajoutent qu'il a répété plusieurs fois le mot de Napoléon: que « la France et l'Angleterre unies devaient présider aux destinées de la civilisation et les diriger pour le bonheur des peuples. »

On a fait circuler hier un projet de souscription pour un banquet que le commerce de Paris donnerait au maréchal Soult comme à un des représentants de l'industrie des fers. Il parait que cette proposition a été favorablement accueillie.

Une grande réunion de notabilités politiques, industrielles et militaires a dû avoir lieu aujourd'hui au château de Maisons, chez M. Laffite. Il parait que le motif de cette réunion est une sympathie nationale pour les principes politiques professés à Londres par l'ambassadeur extraordinaire. On annonçait que la famille de lord Granville y était invitée.

On nous assure que des négociations directes pour le nouvel emprunt espagnol sont entamées entre M. James Rothschild et le gouvernement de Madrid. C'est pour poursuivre ces négociations que le riche banquier a été prendre les eaux dans les Pyrénées.

Plusieurs journaux, sur la foi du Journal de Paris, ont inséré hier, au sujet de l'organisation de la compagnie du chemin de fer de Paris à la mer, une note qui contient de nombreuses inexactitudes.

M. Virlet n'est pas chargé exclusivement de la direction des travaux; M. Frisard dirigera la section entre Rouen et la mer, et M. Bineau sera chargé également, en chef du service métallique, des machines et des bois.

Quant aux chiffres indiqués pour les traitements, il n'en n'est pas un seul qui soit exact. Enfin le siège de la compagnie n'est point rue de la Chaussée-d'Antin, dans l'hôtel occupé en partie par la légation de Belgique, mais rue Richelieu, 102.

dre atelier, et qu'il n'eût parlé à tous les chefs des nombreux services qu'il avait fait organiser en même temps.

Cette fois, il était parti de St-Cloud le 18 juillet 1804, deux jours après la cérémonie qui avait eu lieu aux Invalides à l'occasion des nouveaux drapeaux qu'il avait donnés à l'armée. Les soldats qui étaient à Boulogne s'occupaient des préparatifs de la réception qu'ils voulaient faire à leur empereur (car Napoléon avait annoncé qu'il irait lui-même distribuer les croix de la Légion-d'Honneur à l'armée de Boulogne.) Tout-à-coup ils l'aperçurent monté sur une petite baraque, au milieu du port. Il examinait les travaux, encourageait les ouvriers et pressait les ingénieurs, auxquels il disait d'un ton d'humeur: « Messieurs, nous n'en finirons jamais. » Son incroyable activité semblait l'avoir multiplié; on le voyait partout.

Cependant presque toutes les troupes qui étaient en France avaient été réunies en divisions et cantonnées sur les côtes, depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à celle de la Seine. L'armée de Boulogne se composait alors d'environ cent cinquante mille hommes d'infanterie, et de quatre-vingt mille de cavalerie, ces soldats avaient été répartis dans quatre camps principaux: le camp de droite, le camp de gauche, le camp de Vimeux et le camp d'Ambletouse. Les troupes ainsi rassemblées, on les avait occupées et disciplinées à la manière des Romains; chaque heure avait son emploi, le soldat n'avait quitté le fusil que pour prendre la pioche, et la pioche que pour reprendre le fusil. Les ponts et chaussées avaient eu d'immenses travaux à faire. Ils avaient été exécutés par eux; c'étaient eux qui avaient creusé le port de Boulogne, construit une jetée et un pont de hallage, ouvert d'immenses bassins pour recevoir les bâtiments de la flotille.

Dans un de ces bassins que Napoléon visita le lendemain de son arrivée, un jeune soldat de la garde enfoncé dans la vase jusqu'aux genoux tirait de toutes ses forces, sans pouvoir le dégager, une bronnelle encore plus embourbée que lui. Tout couvert de sueur il jurait et pestait comme un véritable charretier embourbé, lorsque le hasard le faisant regarder derrière lui, il aperçoit à quelque distance l'empereur accompagné de Berthier; aussitôt il se met à chanter d'un ton sentimental, ce rondeau d'un opéra-comique, alors fort en vogue à Paris et qui finissait ainsi:

« Vous qui protégez les amours, »

« Venez, venez, à mon secours. »

Aux roulades plus encore qu'à la pantomime du travailleur, Napoléon s'arrête, regarde et ne peut s'empêcher de sourire en voyant la situation du soldat; il lui fait signe de venir à lui; celui-ci abandonne sa broquette et accourt en passant coquettement ses doigts dans ses cheveux pour se donner une tenue plus présente.

Le capitaine Métayer, commandant le navire le Nouveau Persévérant, qui vient d'arriver à Bordeaux, a quitté Montevideo le 26 mai; il déclare qu'il y avait à son départ, sur la rade de Montevideo, 14 ou 15 navires français, et 60 ou 70 navires d'autres nations, dont une partie attendait la levée du blocus de Buenos-Ayres. L'escadre française bloquait toujours ce port; on avait l'espoir de le voir lever bientôt.

L'état politique de Montevideo était peu satisfaisant; les dissensions civiles continuaient.

On écrit de Rouen:

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un épouvantable incendie a éclaté ce matin à Elbeuf, chez M. Victor Grandin; déjà, dit-on, trois ou quatre bâtiments ont été la proie des flammes. »

Des gendarmes d'Elbeuf sont venus annoncer ce sinistre à Rouen et demander des secours. Nos braves pompiers se dirigent en toute hâte sur Elbeuf.

PS. Neuf heures du matin. Nous apprenons qu'on est maître du feu. Les détails nous manquent. »

On lit dans le Courrier de Lyon:

« Nous avons annoncé l'arrivée de M. de Châteaubriand; le noble vicomte doit repartir cette nuit pour Paris et terminer ainsi un voyage d'une quinzaine de jours pendant lequel il a visité les côtes de la France les plus inconnues. Le voyage de M. de Châteaubriand avait été tout à la fois entrepris dans l'intérêt de sa santé, car le grand écrivain souffre d'un rhumatisme à la main droite, et dans un but littéraire puisqu'il allait voir le golfe Juan et Cannes, pour reconnaître l'itinéraire de Bonaparte. »

On donne à Paris un tout autre motif au voyage que M. de Châteaubriand a entrepris dans les provinces méridionales. Tout le monde a pu remarquer la dissidence qui s'était introduite dans le parti légitimiste. Les royalistes purs repoussent les opinions du noble vicomte et refusent de s'allier avec lui. Il parait qu'il a voulu visiter lui-même les légitimistes du Midi, afin de les rattacher, s'il est possible, aux mêmes opinions politiques. Il parait qu'il n'a pas du tout réussi, car nous voyons que le Réparateur de Lyon qui est une des feuilles du parti, annonce son passage dans cette ville, sans entrer dans aucun détail et sans faire valoir l'honneur de cette visite, comme l'a fait la GAZETTE DU MIDI de Marseille. »

Voici la dernière version du COURRIER FRANÇAIS sur la fabrication, la vente, la saisie de fausses pièces diplomatiques: « On raconte que des allusions équivoques de quelques ambassadeurs avaient donné, depuis un certain temps, lieu de penser que plusieurs membres du corps diplomatique étaient abusés par de faux rapports de quelques intriguants. A force de recherches on parvint à savoir que le sieur Chaltas, prétendait avoir des accointances, avec le département

— Ah! ah! M. le troubadour, lui dit Napoléon en souriant, de quel pays êtes vous?

— De Paris, sire, enfant du faubourg St-Antoine.

— Je l'aurais parié. Vous êtes dans ma garde à ce que je vois: quel régiment?

— Le premier de grenadiers, sire, 1^{er} bataillon, commandant Gros.

— Depuis quand?

— Sire, depuis que vous êtes empereur.

— En ce cas, mon cher, il n'y a pas long-temps, reprit-il d'un ton facétieux; il y a même trop peu de temps pour que je te fasse sous-officier, n'est-ce pas?

— Sire, votre majesté en a le droit; elle a même celui de me faire officier.

— Le crois-tu? fit Napoléon en clignant de l'œil.

— Parole d'honneur, sire, repris le soldat avec un sérieux imperturbable et en portant le revers de sa main à son front.

— Eh bien! moi, je n'en suis pas certain, ajouta l'empereur en lui rendant ironiquement son salut; mais conduis-toi bien, ne fais pas tant de roulades, et je te ferai nommer sergent, l'année prochaine; après cela, si tu as de l'ambition et que tu veuilles l'épaulette, c'est sur le champ de bataille que tu la trouveras; c'est là que j'ai ramassé les miennes, moi! Je ne vois pas pourquoi je te favoriserais plus que je ne l'ai été jadis.

— C'est juste; cependant, sire, vous n'avez pas trop à vous plaindre, ajouta-t-il entre ses dents.

Ce fut pendant ce séjour de l'empereur à Boulogne que l'on vit s'achever, comme par enchantement, tous les établissements maritimes d'un grand port. On forma des magasins, on amassa des munitions. Jamais tête humaine n'embrassa conception aussi vaste et surtout n'en fit marcher simultanément les différentes parties avec autant d'activité, d'ensemble et de précision. On construisit les bâtiments en même temps qu'on fonda l'artillerie, qu'on fila les cordages, qu'on tissa les voiles. Napoléon avait fait louer l'année précédente, près de Boulogne, et à une demi-lieue de la mer, un petit château appelé le Pont de Briques, qui se trouvait sur la route de Paris; il avait fait faire de nombreuses réparations à cette habitation; dans les travaux de terrassement qu'on exécuta tout à l'entour, on trouva quelques médailles de Guillaume-le-Conquérant, pu on découvrit un peu plus loin, vers le rivage, les restes d'un ancien camp de César et une hache d'armes romaine. Napoléon, toujours superstitieux, tira un heureux présage de cette découverte, et ordonna qu'on construisit à cette place la baraque qu'il devait habiter, destinant le château à l'établissement du quartier-général.

Cette baraque construite par M. Sordi, ingénieur en chef, était en

danse est grotesque tantôt amoureux, tantôt moqueur, mais toujours pétulant ! Quelquefois vous diriez deux figures chinoises de porcelaine, quelquefois Fanny Elssler dansant la cachucha ! Ramalingam, le joueur des cymbales, est dans l'extase ; il suit de l'œil les danseuses, il sourit, il presse la mesure. Enfin, sur un signe de D. Tardivel, tout s'arrête ; un profond salamalec clôture la danse.

ANNONCES.

VENTE DE MAISONS ET TERRAIN AU QUAI DE L'OURTE.

VENDREDI 17 AOUT 1858, à trois heures après-dînée, à la requête de M. Charles-Barthélemi-Dieudonné Sauvage de Hermet, demeurant à Liège, et en vertu d'un arrêt rendu par la cour d'appel de Liège le 2 juillet 1858, il sera procédé par le ministère de M. MOXHON, notaire, en son étude, rue Hors-Château, n° 482, à Liège, à la

VENTE AUX ENCHÈRES, Des immeubles SUIVANS, appartenant à M. Henri Hautermann, négociant, demeurant à Liège, rue des Tanneurs.

PREMIER LOT. Une MAISON avec cour, sise à Liège, rue Roture ou Terre-en-Bèche, portant le n° 1011 bis, joignant d'un côté à M. Lagasse, de l'autre au 4^{me} lot.

DEUXIÈME LOT. Une MAISON avec cour, sise à Liège, quai de l'Ourte, portant le n° 1011, joignant aux 5^{me} et 4^{me} lots.

TROISIÈME LOT. Une MAISON avec cour et grand bâtiment, sise à Liège, même quai, portant le n° 1012, joignant au lot précédent et à M. Lagasse.

QUATRIÈME LOT. Un TERRAIN, propre à bâtir, situé à Liège, formant le coin du quai de l'Ourte, et de la rue Roture, joignant aux 1^{er} et 2^e lots.

Les maisons ci-dessus sont à voir tous les jours. S'adresser pour connaître les titres et conditions audit notaire MOXHON. 1099

A SURENCHERIR 5 maisons à Liège, ET UN CAPITAL BIEN HYPOTHEQUE APPARTENANT A M. BECK-STEINS.

Par procès-verbal d'adjudication en date du 1^{er} août 1858, M^{rs} MOXHON et GILKINET, notaires à Liège, ont VENDU

1^o Une BELLE et GRANDE MAISON à équipage, rue de la Régence, nouvellement bâtie, construite avec élégance et solidité, composée de plusieurs vastes appartemens fraîchement et richement décorés ; avec offices, grande cour, écurie pour plusieurs chevaux, deux escaliers servant de dégagement et porte cochère, adjudgée provisoirement pour le prix de 87,000 FRANCS.

2^o Une MAISON rue du Crucifix, n. 754, occupée par M. Collard, tapissier, adjudgée provisoirement pour le prix de 12,000 FRANCS.

3^o Une MAISON rue du Crucifix, n° 752, joignant à M. Hanquet et aux enfans Larmoyer, louée moyennant 900 frs., adjudgée provisoirement pour le prix de 12,100 FRANCS.

4^o Une MAISON rue du Crucifix, n° 755, joignant à Mlle. Hannay et au n° 754 ci-dessus, adjudgée provisoirement pour le prix de 4000 FRANCS.

Ces trois dernières maisons gagneront beaucoup en valeur lors de l'achèvement prochain de la rue de la Cathédrale.

5^o Une MAISON rue de l'Étuve, n. 705, reconstruite à neuf, composée de 11 pièces, joignant à MM. Dayeneux frères et à une impasse, dite rue St.-Michel, adjudgée provisoirement pour le prix de 6000 FRANCS.

6^o Un CAPITAL de 14,114 fr. 20 c^{ts}, dû par M. Lefort, agent de change, hypothéqué par privilège sur la maison qu'il habite rue Souverain-Pont, adjudgée provisoirement pour le prix de 8,100 FRANCS.

Aux termes des conditions de la vente, toute personne solvable peut, pendant les quinze jours qui suivront celui de l'adjudication SURENCHÉRIR d'UN 20^{me} du prix, chacun des objets mis en vente, par acte à passer en l'étude du notaire MOXHON, rue Hors-Château, à Liège. 1102



UN PETIT CHIEN BARBET poils gris mêlés, répondant au nom d'Azor, s'est égaré samedi dernier vers 6 heures du soir. Récompense à celui qui le ramènera rue tête de Bœuf, n° 668 bis.

A Louer

UN BEAU QUARTIER et une CHAMBRE, ayant une vue fort agréable, rue Ste-Ursule, n° 889. 1051

A VENDRE de rencontre au n° 284, rue devant St-Thomas, 1^o DES MEULES DE LANGRES propres à l'usage des couteliers, taillandiers, etc. 2^o Une BONNE CALECHE. 1096

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

DEMANDE EN CONCESSION DE MINES

DE HOUILLE, GIGANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE DE

54 hectares 15 ares,

DÉPENDANS DES COMMUNES DE VINALMONT ET VILLERS-LE-BOUILLET.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 14 mars 1829, sous le n° 1265 du répertoire particulier, le sieur François Joseph Mottart, domicilié à Tongres, a demandé la concession de mines de houille, gigantes sous des terrains d'une étendue superficielle de cinquante-quatre hectares quinze ares, dépendans des communes de Vinalmont et Villers-le-Bouillet.

Par une seconde pétition enregistrée le 5 de ce mois, ledit sieur Mottart a réclamé la publication de cette demande dont il avait primitivement indiqué la délimitation ainsi qu'il suit : AU NORD,

partant de la limite séparatoire des propriétés des sieurs Fandeur et Deveux, point A du plan, et suivant le chemin de Vinalmont à Villers-le-Bouillet, jusqu'à la rencontre du chemin de Marexhe point B ; suivant alors ce chemin à l'Est, jusqu'à la rencontre du chemin du Theisse à Villers-le-Bouillet, point C.

AU SUD-EST, suivant ce dernier chemin jusqu'à la rencontre d'une ligne droite tirée de la borne D sur la borne E, et limitant la concession Paquo et Charlier au Sud de cette demande.

A L'OUEST, suivant la limite Sud-Ouest du bois de Marexhe jusqu'à une autre borne placée à la rencontre du ruisseau de Marexhe, point F, et limitant la concession ci-dessus, descendant alors ce ruisseau vers le Sud-Ouest et le continuant jusqu'à l'angle Sud d'une haye vive clôturant l'héritage de la veuve Dieudonné Poty, point G ; suivant cette haye jusqu'à l'angle Sud-Ouest d'une terre appartenant à M^{me} de Gomzée, point H, de ce point suivant la limite séparatoire des propriétés des sieurs Fandeur et Deveux jusqu'à la rencontre du chemin de Vinalmont à Villers-le-Bouillet, point de départ. Le pétitionnaire offre aux propriétaires de la surface 42 35/100^{es} centimes d'indemnité annuelle par hectare.

LA DEPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE :

1^o Les collèges des bourgmestres et échevins de Liège, Huy, Vinalmont et Villers-le-Bouillet, province de Liège, et Tongres, province de Limbourg, feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en concession ci-dessus analysée ; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication ; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues. Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges présidés.

En séance à Liège, le 31 juillet 1858.

Présens : MM. Baron Vandenberghe, gouverneur, président, Scronx, Hubart, Gouvy, Leken et F. N. J. Warzée, greffier.

Pour expédition conforme, Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE.

M^{re} DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le dix août 1858, à 11 heures, IL VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude, rue Féronstrée, SANS RÉSERVE D'INFIRMATION

UNE BELLE MAISON,

SITUÉE A LIÈGE, CHAUSSÉE ST.-GILLES, n° 516 ET 517, Avec batiments, magasins, remise, écurie, grand et superbe jardin, etc., contenant SEPT VERGES GRANDES. S'adresser audit notaire, dépositaire des titres. 0160

VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le VENDREDI DIX AOUT 1800 trente-huit et jours suivans s'il y a lieu, aux dix heures du matin, à la maison portant le n. 449, place derrière, St-Paul, à Liège, il sera procédé à la VENTE PUBLIQUE de différens

OBJETS MOBILIERS ;

consistans en tables, chaises, commodes, garde-robes, ustensils de cuisine, literies, linges, habillemens d'homme, cristaux, fayence, argenterie, etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

L. LÉONARD.

POMMADE DU BON DUPUYTREN,

Ce cosmétique préparé par M. Mallard, pharmacien à Paris, d'après la formule de l'illustre chirurgien en chef de l'hôtel Dieu, est employé avec le plus grand succès pour arrêter LA CHUTE DE LA CHEVELURE, en favoriser le retour et prévenir sa décoloration, 2 fr. 50 c. le pot. Dépôt chez M. Decamps pharm. rue de la Régence, à Liège. On trouve à la même pharmacie LA PATE TYLACÉENNE, pour la guérison des cors, et l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAILLE DE BRETON, par. à Paris, spécifique pour la cure des maladies SECRÉTES

BOURSES.

Table of exchange rates for ANVERS, LE 6 AOUT. Columns include location (ANVERS, BRUXELLES), date (LE 6 AOUT), and various financial metrics like 'Det. diff.', 'Empr.', 'HOLL. Dette', etc.

Table of exchange rates for BRUXELLES, LE 6 AOUT. Columns include location (BRUXELLES), date (LE 6 AOUT), and various financial metrics like 'Dette active', 'Emp. Rothschild', 'Fin courant', etc.

Table for VIENNE, LE 28 JUILLET. Columns include location (VIENNE), date (LE 28 JUILLET), and various financial metrics like 'Métalliques', 'Actions de la Banque', etc.

Table for PORT D'ANVERS - ARRIVAGES DU 6 AOUT. Columns include location (PORT D'ANVERS), date (ARRIVAGES DU 6 AOUT), and various financial metrics like 'Le bateau à vapeur belge Antwerpen', etc.

Table for MARCHÉ DE LIÈGE DU 6 AOUT 1858. Columns include location (MARCHÉ DE LIÈGE), date (DU 6 AOUT 1858), and various financial metrics like 'Froment, l'hectolitre', 'Seigle, idem', etc.

Imprimerie de J.-Bte Nossest, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège